



Plan de protection COVID VCV / 04.09.2021

(État au 15.7.2021)

- Désinfectant à disposition à l'entrée du complexe communal.
- Panneaux « port du masque obligatoire » affiché à l'entrée du complexe communal.
- **Port du masque obligatoire pour toutes les personnes se trouvant à l'intérieur du bâtiment (personnel de l'organisation, coureurs, visiteurs etc.)**
- Aucun repas ne sera servi à l'intérieur du bâtiment et aucune table ne sera installée à l'intérieur pour y consommer.
- Les personnes seront invitées à consommer exclusivement à l'extérieur ou quelques tables seront installées.
- Respect des distances de 1,5 m. entre les différents groupes aux tables et dans les files d'attente pour la cantine et le stand pâtisserie. Marquage au sol.
- Recueil des données de tous les participant-e-s.

Remarques à l'attention des participant-e-s

Les directives du Conseil Fédéral du 23 juin 2021 nous permettent de finaliser le déroulement de la course VCV.

Au stade actuel des choses, de manière générale, **il ne sera pas nécessaire pour les participant-e-s de se faire tester, ni de présenter un passeport vaccinal ou COVID.**

On vous rappelle néanmoins qu'en cas du moindre symptôme, vous devez vous isoler. Cas échéant, nous vous prions de ne pas participer à notre événement. **Pour celles et ceux d'entre vous qui viennent de l'étranger, veuillez prêter attention aux directives relatives à l'entrée en Suisse.** A noter que si vous venez par voie terrestre, aucun test ou document ne sont nécessaires, à ce jour.

En fonction de l'évolution de la pandémie d'autres mesures pourront être mises en place. Si tel devait être le cas, des informations seront publiées sur notre site internet [\(NEWS\)](#).